|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Union internationale des télécommunications****Bureau de la Normalisation des Télécommunications** |  |

 Genève, le 11 juin 2019

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Réf.:****Tél.:Fax:** | **Circulaire TSB 177**CE 12/MA+41 22 730 6828+41 22 730 5853 | - Aux administrations des États Membres de l'Union |
| **E-mail** | tsbsg12@itu.int | **Copie**:- Aux Membres du Secteur UIT-T;- Aux Associés de l'UIT-T participant aux travaux de la Commission d'études 12;- Aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT;- Aux Président et Vice-Présidents de la Commission d'études 12 de l'UIT-T;- À la Directrice du Bureau de développement des télécommunications;- Au Directeur du Bureau des radiocommunications |
| **Objet:** | **Consultation des États Membres au sujet du texte déterminé du projet de nouvelle Recommandation UIT-T E.805 (E.RQUAL), qu'il est proposé d'approuver à la réunion de la Commission d'études 12 de l'UIT-T (Genève, 26 novembre – 5 décembre 2019)** |

Madame, Monsieur,

1 La Commission d'études 12 de l'UIT-T (Qualité de fonctionnement, qualité de service et qualité d'expérience) a l'intention d'appliquer la procédure d'approbation traditionnelle énoncée à la section 9 de la Résolution 1 (Rév.Hammamet, 2016) de l'AMNT pour l'approbation du projet de Recommandation mentionné ci-dessus, à sa prochaine réunion, qui se tiendra à Genève du 26 novembre au 5 décembre 2019. L'ordre du jour ainsi que tous les renseignements pertinents concernant la réunion de la Commission d'études 12 de l'UIT-T seront disponibles dans la Lettre collective 8/12.

2 Vous trouverez dans l'**Annexe 1** le titre, le résumé et la localisation du projet de nouvelle Recommandation UIT-T E.805 (E.RQUAL) qu'il est proposé d'approuver.

3 La présente Circulaire a pour objet d'engager le processus de consultation formelle des États Membres de l'UIT, qui devront indiquer si ce texte peut être examiné en vue de son approbation à la prochaine réunion, conformément au paragraphe 9.4 de la Résolution 1. Les États Membres sont priés de remplir le formulaire de l'**Annexe 2** et de le renvoyer d'ici au **14 novembre 2019** à 23 h 59 (UTC).

4 Si au moins 70% des réponses des États Membres sont en faveur de l'examen, aux fins d'approbation, de ce texte, une séance plénière sera consacrée à l'application de la procédure d'approbation. Les États Membres qui n'autorisent pas la commission d'études à procéder ainsi doivent informer le Directeur du TSB des motifs de cette décision et lui faire part des éventuelles modifications qui permettraient la poursuite des travaux.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

*(signé)*

Chaesub Lee
Directeur du Bureau de la normalisation
des télécommunications

**Annexes**:2

Annexe 1

Résumé et localisation du texte déterminé du projet de
nouvelle Recommandation UIT-T E.805 (E.RQUAL)

# 1 Projet de nouvelle Recommandation UIT-T E.805 (E.RQUAL) ([SG12-R22](https://www.itu.int/md/T17-SG12-R-0022/en))

Titre

Stratégies en vue d'établir des cadres réglementaires en matière de qualité.

Résumé

Cette Recommandation fournit des orientations aux régulateurs qui souhaitent établir des cadres réglementaires nationaux ou régionaux régissant le contrôle et la mesure de la qualité de service (QoS) et de la qualité d'expérience (QoE).

NOTE DU TSB – À la date de la présente Circulaire, le TSB n'a reçu aucune déclaration concernant les droits de propriété intellectuelle relative à ce projet de document. Pour obtenir des renseignements actualisés, les membres sont invités à consulter la base de données relative aux droits de propriété intellectuelle à l'adresse [www.itu.int/ipr/](http://www.itu.int/ipr/).

Annexe 2

Objet: Réponse des États Membres à la Circulaire TSB 177: Consultation au sujet du texte déterminé du projet de nouvelle Recommandation UIT-T E.805 (E.RQUAL)

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **A:** | Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunicationsUnion internationale des télécommunicationsPlace des NationsCH 1211 Genève 20, Suisse | **De**: | [Nom][Rôle/titre officiel][Adresse] |
| **Télécopie**:**Courriel**: | +41 22 730 5853tsbdir@itu.int  | **Télécopie:Courriel**: |  |
|  |  | **Date**: | [Lieu,] [Date] |

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la consultation des États Membres au sujet du projet de document déterminé dont il est question dans la Circulaire 177 du TSB, je vous indique par la présente l'opinion de mon Administration, qui figure dans le tableau ci-après.

|  | Cochez l'une des deux cases |
| --- | --- |
| Projet de nouvelle Recommandation UIT-T E.805 (E.RQUAL) | [ ]  **autorise** la Commission d'études 12 à procéder à l'examen de ce document en vue de son approbation (dans ce cas, sélectionnez l'une des deux options ⃝): ⃝ Pas de commentaire ou de proposition de modification ⃝ Des commentaires ou propositions de modification sont joints à la présente |
| [ ]  **n'autorise pas** la Commission d'études 12 à procéder à l'examen de ce document en vue de son approbation (les motifs de cette décision et une description des éventuelles modifications qui permettraient la poursuite des travaux sont joints à la présente) |

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

[Nom]
[Rôle/titre officiel]
Administration de [État Membre]

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_